



Bulletin Municipal de Lalheue

La Lhuyte

OCTOBRE - NOVEMBRE 2022 N° 431



Suite à un don, des panneaux sur la biodiversité forestière et la sensibilisation à la protection de la nature ont été installés dans la cour de l'école. Ils serviront de supports éducatifs pour les élèves de CP de Mme DUPUIS.

SOMMAIRE :

**Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations**

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Notre appli mobile : Télécharger « click finger » et Abonnez-vous à « MAIRIE LAHEUE »



Séances du 17 octobre 2022

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site : mairie-lalheue.com

Étaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

1. COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE : EXAMEN DU RAPPORT DE LA CLETC

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges du mois de septembre 2022. Les attributions de compensation versées en 2022 par la commune à la Communauté de Communes s'élèvent à 9 489,83 €, sans changement depuis 2018, suite à la prise en charge par l'intercommunalité des contributions versées au SDIS et de la compétence en matière de transport scolaire.

2. FORET COMMUNALE : RENOUELEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC

Le Conseil décide, à l'unanimité, de reconduire l'adhésion pour un montant de 104.54 € pour 5 ans. La commune, qui compte 130 ha de bois, est adhérente depuis 2003. Cette adhésion permet aux communes, propriétaires de bois, de se prévaloir d'un label "forêt écocertifiée" qui est une garantie de gestion durable.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Réfection de la toiture de la mairie :** Les travaux, prévus initialement en décembre, sont reportés début 2023 en raison de la non-disponibilité des tuiles.

- **Eclairage public :** L'éclairage public représente 50% des consommations d'électricité d'une petite commune. Afin de limiter la hausse des consommations électriques, les luminaires seront éteints à partir de 22h au lieu de 23h. Le paramétrage des horloges implique un coût : 45 € pour la première intervention, puis 25€ par poste supplémentaire (la commune possède 6 postes).

En complément, M. POIRIER précise que plusieurs demandes de dépannage sont en cours notamment sur les éclairages défectueux du lavoir, de la place Julien Bressand et sur le premier de la rue de quart rouge.

Travaux voirie :

- Le devis de l'entreprise DESSOLIN a été validé pour la réfection de la rue du quart rouge. La pose de l'enrobé sera sous-traité à Eiffage. L'intervention aura lieu à compter de la mi-novembre.
- La commune est en attente du devis de l'entreprise F. Lambert pour la réfection de la rue Jean. En effet, un nouveau devis a été sollicité pour une réfection en émulsion plutôt qu'en enrobé, plus robuste aux inondations, et avec des trottoirs biseautés.

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

SYDESL : rapporteur M. POIRIER

- De nombreux échanges sur les consommations d'énergie se sont tenus. La limitation des durées d'éclairage public est fortement recommandée. Certains élus ont abordé la question du passage des luminaires en solaire mais le SYDESL n'est pas très actif sur le sujet.
- Les études d'enfouissement des réseaux électriques (éclairage public, fibre, électricité) du centre bourg seront lancées en 2024. Le Conseil espère que les travaux seront réalisés avant la fin du mandat.
- Concernant l'enfouissement des réseaux sur le site du moulin, Enedis prend en charge la mise en souterrain des lignes basse tension et, la commune, le financement de l'enfouissement de l'éclairage public et de la fibre. Le coût restant à charge de la commune s'élève à 4182 € HT (devis OMEXOM) pour la réalisation des tranchés et le passage des fourreaux.

Syndicat des eaux : rapporteurs Mme PUECH et M. ROBERT

- Le règlement a été modifié pour ajouter des pénalités en cas de fraude avérée sur les compteurs d'eau.
- Le Maire est chargé de solliciter un devis pour l'installation d'une borne de puisage sur la commune afin que les professionnels puissent capter de l'eau en cas de besoin sans se brancher sur une borne incendie dont le risque est de contaminer et de dégrader le réseau d'eau potable.
- Une réunion aura lieu courant octobre pour un rapprochement entre la mairie de Sennecey-le-Grand et le syndicat des eaux de la région en présence de M. GAUTHERON, directeur du SYDRO, pour échanger sur le transfert obligatoire de la compétence « eau » à la Communauté de Communes en 2026 (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015).

Prochaine séance le lundi 21 novembre 2022 à 18h30

LA VIE DE TOUS LES JOURS...



La population est invitée à 11h30
au monument des anciens combattants.
Un vin d'honneur sera servi
à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.



HOUPPIERS FRENES ET CHENES (5 € le stère)



Inscription et renseignement :
Magali MULLER 06 19 84 11 26

INFOS TRAVAUX VOIRIE



Nous vous informons que des **travaux de voirie**
vont être **entrepris** pouvant entraîner une
interdiction provisoire de circulation :

> **Rue du Quart Rouge** : De la 2^{ème} quinzaine de
novembre jusqu'au 4 décembre (*réfection
complète en enrobé*)

> **Rue du Moulin** : courant décembre
(*enfouissement des réseaux électriques, télécom
et de la fibre*)



TROUVAILLES

Un gilet pour enfant
a été rapporté en mairie.

Téléthon

Dimanche 4 décembre - Lalheue De 10h à 13h Place Julien Bressand



Vente de sapins
par Fleurir Lalheue
12 € (10 € prix coûtant)
**+2 € seront reversés
au profit du téléthon**

Vin chaud et crêpes
offerts
par la mairie

Tombola
« **Le Juste Poids** »
Devinez le poids du
panier garni et
remportez-le !
(Mise de 1€/case)

D'autres animations se dérouleront
tout le week-end en partenariat avec
les communes et associations de Nanton
et de La Chapelle de Bragny :

**Nanton et
l'Amicale des Nantonnais**

**La Chapelle de Bragny
et Ensemble la Chapelle**

Samedi 3 décembre

Après-midi
Marche circuit 8km Nanton,
Lalheue, La Chapelle
(ravitaillement à Lalheue)

Après-midi
Tournoi tennis de table
Ventes par la section
Loisirs créatifs

Soir
Séance de cinéma

Soir
Course pédestre semi-
nocturne
Retraite aux flambeaux
Soupe à l'oignon

Dimanche 4 décembre

Après-midi
Théâtre et Tombola

Soir
Séance de cinéma

Vous recevrez très prochainement un flyer détaillé
dans votre boîte aux lettres.

**L'ensemble des fonds collectés
au cours des animations et des ventes diverses
seront reversés au profit du Téléthon.**

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...



LES LEURATS COLLECTIF VOUS PROPOSENT... SAMEDI 26 NOVEMBRE

> De 14h à 17h

Bain sonore, automassage, dessin zen...
un après-midi entièrement consacré
à votre BIEN-ÊTRE

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

JOURNEE BIEN-ETRE

14h - 17 h | LALHEUE

Bain sonore, automassage et dessin zen

Information et Réservation par mail
leuratscollectif@gmail.com
Participation libre

Places limitées, inscription impérative par mail à :
leuratscollectif@gmail.com

Rejoignez-nous pour libérer votre créativité à Lalheue

Atelier des couleurs

Tous les mois, un atelier pour libérer votre
coup de crayon, geste de peindre, découvrir,
s'amuser et prendre confiance en vous.
Atelier ouvert à tous et surtout à ceux qui
n'osent pas...

Plus d'info sur notre page Facebook ou Instagram
Inscription et info par mail à
leuratscollectif@gmail.com

> Et à partir de 18h

Un grand voyage sonore de la forêt à la
baleine... Concert Voix et violoncelle

CONCERT
BIRGIT YEW VON KELLER

Ainsi parla la baleine...

"Une musicienne... magicienne... qui
nous ouvre les portes vers l'Autre
Monde"

Violoncelle

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 18H
DANS L'EGLISE CHAUFFEE DE LALHEUE

PARTICIPATION LIBRE EN CONSCIENCE

Ouvert à tous, participation libre

A venir d'autres ateliers :

Si vous souhaitez recevoir des infos sur les prochains
ateliers, inscrivez-vous par mail à
leuratscollectif@gmail.com